ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1516 - 25 juillet 1997 - prix : 9 F

Jospin fait payer, un peu, les riches et beaucoup les pauvres

Algérie : vers des concessions aux islamistes ?

page 6

M 6189 - 1516 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – La commémoration de la Rafle du Vel'd'Hiv

5 – «Pauvres» patrons !

9 – Logement
– Désamiantage de Jussieu
– Longwy reconvertie

11 – Tour de France

12 – Sans-papiers : régularisation bloquée

Dans le monde

6/7– Algérie : Madani libéré
– Égypte : islamistes et loi agraire
– Cambodge : un chaos légué par l'impérialisme

Tribune

4 – Beaucoup de bruit pour rien

Politiciens

8 – Grenouillage de la droite et du FN
– Léotard et Mancel, la main dans le sac

Dans les entreprises

10 – ETG (ex-Chausson – Gennevilliers)
– Fonte Ardennaise
– Échos des entreprises

Culture

11 – Livre : *Carnets de Louis Barthas* 1914-1918
– Film : *Le prix à payer*

Thomson-CSF, GAN, France Télécom...

LE GOUVERNEMENT VEUT VENDRE LES BIJOUX DE FAMILLE

Par la voix de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'Économie, le gouvernement fait de moins en moins mystère de sa volonté d'accélérer les privatisations, qu'il s'agisse du groupe électronique d'armement Thomson-CSF, du GAN dans le secteur des assurances avec sa filiale bancaire, le CIC, ou encore de France Télécom.

Quelques jours après la déclaration de Jospin en faveur d'un actionnariat public «déterminant» pour le groupe d'armement Thomson-CSF, le ministre de l'Économie Dominique Strauss-Kahn a mis les points sur les «i» : «déterminant», cela ne signifie pas «majoritaire», le gouvernement s'autorise donc, à poursuivre dans la voie de la privatisation engagée par son prédécesseur. Une opération lancée dans les prochaines semaines devrait réduire la participation de l'État de 58% à environ 40%. Seule différence notable avec ce qu'avait prévu Juppé, ce n'est plus le groupe Lagardère, mais Alcatel-Alsthom, allié à Dassault, qui a la préférence de l'actuel gouvernement.

La fabrication de téléviseurs par Thomson n'est pas concernée par cette privatisation : regroupée dans une autre filiale, Thomson-Multimédia, elle reste dans l'attente que le gouvernement, reprenant les promesses de Juppé, la renfloue pour près de 11 milliards de francs. Ensuite peut-être d'éventuels repreneurs seront-ils aguichés...

Dans l'immédiat, il y a d'autres morceaux de choix à mettre sous la dent des capitalistes qui ne savent pas quoi faire de leur argent. Il y a, dans le secteur des assurances, le GAN et sa filiale bancaire, le CIC. On retrouve le même souci du gouvernement de livrer un produit bien juteux aux actionnaires privés. Plusieurs groupes financiers tels que les AGF, Allianz ou la BNP seront, paraît-il, sur les rangs pour acheter le GAN et le CIC... une fois que l'État y aura ajouté 12 milliards de francs de fonds supplémentaires pour les remettre à flot. Ce que le gouvernement est prêt à accepter, bien que cet argent, gaspillé par le GAN dans la spéculation immobilière, n'ait pas été perdu pour tout le monde. Pas plus que son prédécesseur, le gouvernement Jospin n'envisage de récupérer cette somme auprès de ceux qui se sont ainsi enrichis, il n'attend que le feu vert de la Commission de Bruxelles pour payer. Le produit attendu de la vente du GAN et du CIC étant de 25 milliards, il ne resterait donc que 5 milliards pour les caisses de l'État. Mais le gouvernement ne néglige aucun expédient pour boucler son budget. Le nouveau pas vers la privatisation de France Télécom va dans le même sens. Un ancien ministre socialiste, Michel Delebarre, a été désigné pour faire avancer le projet. Il va sans doute essayer d'amadouer les syndicats qui se déclarent hostiles à la privatisation. De là à convaincre les travailleurs, c'est une autre paire de manches, même s'il organise une consultation bidon sur le sujet pendant l'été comme il en est question. Pour leur part, le ministre de l'Économie, Strauss-Kahn, et le secrétaire d'État à l'industrie, Pierret, ont précisé qu'ils font leur affaire du nouveau statut de France Télécom, transformée depuis janvier dernier en société anonyme par les soins de Juppé. Ils ont indiqué qu'une «*participation majoritaire de l'État*» sera conservée. Comme pour l'instant l'État est actionnaire à 100%, cela signifie en clair que le gouvernement envisage de privatiser jusqu'à la moitié du capital. C'est d'ailleurs ce qui était prévu par Juppé. Une fois passée la vente des actions de France Télécom, qui rapporterait 30 à 50 milliards, le gouvernement en sera réduit à chercher chaque année d'autres bijoux de familles à vendre pour boucler son budget.

Ce n'est pas pour autant une fatalité. Pour équilibrer son budget, le gouvernement pourrait remettre en cause les subventions et les exonérations accordées au patronat, sans qu'il crée un seul emploi. Et si cela ne suffit pas, il pourrait aller chercher l'argent là où il est, en s'en prenant pour commencer aux quelque 1 200 milliards de bénéfices réalisés chaque année par les entreprises, ainsi qu'aux milliards accumulés par les spéculateurs en bourse.

Visiblement, ce n'est pas l'orientation prise par le tandem Jospin-Strauss-Kahn.

Jean SANDAY

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 11200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

JOSPIN FAIT PAYER, UN PEU, LES RICHES ET BEAUCOUP LES PAUVRES

Ça y est, exactement comme pour Vilvorde, la conclusion de l'audit qui examinait les finances de l'État est celle que tout le monde connaissait d'avance.

L'État sera donc en déficit en 1997 de 0,5 à 0,7 % de plus que ce qui est compatible avec les accords sur la monnaie européenne. Cela représente 34 à 35 milliards de francs que le ministre des Finances va s'employer à trouver par des rentrées supplémentaires et, d'autre part, par des économies.

Les économies porteront sur près du tiers de la somme, c'est-à-dire sur 10 milliards de francs. Deux milliards de ces économies seront pris sur le budget de l'armée. Mais les 8 milliards restants le seront sur les « organismes publics ». Lesquels ? L'Éducation nationale ? La Justice ? La Sécurité sociale ? Les retraites ? La Santé ? L'aménagement du territoire, des banlieues, des transports en commun ? On ne sait pas encore.

Par contre on ne s'en prendra pas aux 100 milliards de francs de subventions pour des emplois qui n'ont jamais vu le jour, pas plus qu'on ne reviendra, par exemple, sur la suppression des charges patronales sur les bas salaires ou les déductions, sur les revenus des riches, du salaire de leurs domestiques.

Quant aux rentrées supplémentaires, on nous dit qu'elles seront prises sur les bénéfices des grandes sociétés. Enfin ! Ce n'est pas trop tôt !

Mais, nous dit-on, le gouvernement va augmenter l'impôt sur les bénéfices des grandes sociétés de 15 %. Cela paraît gros. Mais 15 % sur 36 %, cela ne fait en réalité qu'une augmentation de 5,4 % de leur impôt. C'est-à-dire que cet impôt passera à 42 % des bénéfices au lieu de 36,6 % actuellement. Mais il n'y a pas si longtemps, il était de 50 % et ces entreprises n'en mouraient pas pour autant.

Ce n'était pas le socialisme, c'était sous de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing. C'est un gouvernement socialiste qui a commencé à le diminuer et les gouvernements de droite n'ont eu qu'à continuer pour l'amputer finalement de près d'un tiers. Pourquoi ce cadeau injustifié ? Ne pourrait-on revenir dessus ?

Jospin n'en est même pas capable. Pourtant, imposer à nouveau les sociétés ne serait-ce que de 50 % de leurs énormes bénéfices rétablirait aussitôt l'équilibre du budget de l'État.

Il n'a pas osé non plus supprimer les dégrèvements d'impôt sur le revenu pour les gros contribuables que les gouvernements précédents avaient établis. Ce sont donc les revenus moyens et petits qui continueront à payer le gros de l'impôt et le déficit de l'État.

Ménager les riches, la gauche l'a fait, la droite l'a fait, la gauche le refait.

Et puis Jospin va s'en prendre aux sociétés nationales. Les unes, il les privatisera en partie. Aux bénéfices de celles-ci, il n'est pas question de toucher, pour qu'en quelques années, ceux qui les auront achetées rentrent dans leur argent et au-delà.

Quant à celles qui resteront publiques, on prendra sur leurs liquidités, ce qui veut dire qu'elles devront emprunter aux banques… privées.

Et puis, une mesure qu'un gouvernement de gauche aurait au moins pu prendre, c'est de ramener la TVA, cet impôt injuste qui frappe la consommation des classes populaires, au taux où il en était avant que Juppé l'augmente. Cela aurait pu être possible en imposant un peu plus les hauts revenus et les grosses sociétés qui n'en seraient pas mortes pour autant, alors que les plus pauvres risquent de crever du chômage et de la misère.

Mais Jospin n'a pas voulu le faire. Il veut se montrer raisonnable même si, pour cela, il ne change rien à la situation et si, plus tard, une fois déconsidéré, il laisse à nouveau la place à la droite, voire à l'extrême droite.

Mais cinq ans c'est long et les travailleurs, au lieu de se laisser faire, pourraient bien prendre le coup de colère. Jospin pourrait alors, au coin d'une rue, faire de mauvaises rencontres non pas « citoyennes » mais populaires.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

Ainsi l'audit commandé à grand fracas par le gouvernement aura appris ce que tout le monde savait : que les déficits publics dépasseraient largement les 3 % cette année encore, si aucune mesure nouvelle n'était prise.

Mais ce n'était sans doute pas un souci d'information qui animait les ministres qui l'ont commandité. Bien plus sûrement, il s'agissait de nous préparer au coup que tous les gouvernements successifs, de gauche ou de droite, nous font depuis vingt ans : celui de l'héritage. Car si Mitterrand n'a pas fait mieux après 1981 que Giscard avant lui, c'était la faute à l'ardoise laissée par Giscard ! Si Chirac après 1986 n'a pas fait mieux que les socialistes avant lui, c'était de même la faute aux socialistes ! Si Rocard après 1988 n'a pas fait mieux que Chirac, c'était encore la faute à Chirac ! Si la droite après 1993 n'a pas fait mieux que la gauche, c'était toujours la faute à la gauche !

Ca peut continuer encore longtemps. Et on voit bien l'excuse que Jospin se prépare : s'il est aussi mauvais que ses prédécesseurs, ce sera la faute à ceux-ci.

Certes la gauche qui soutient ce gouvernement, du Parti communiste aux Verts en passant par le Parti socialiste, peut trouver aujourd'hui un motif de satisfaction : c'est aux grandes entreprises, publiques ou privées, et non aux particuliers qu'il va demander l'essentiel des trois dizaines de milliards nécessaires pour ramener le déficit du budget vers les 3 %.

Mais c'est encore heureux que ce ne soit pas directement aux salariés qu'il impose des sacrifices ! Et pour une fois à ceux qui peuvent se le permettre, et pour qui en fait ce n'est même pas un sacrifice mais seulement le remboursement d'une petite partie de l'immense dette qu'ils ont envers l'État.

Pour la seule année 1997 les exonérations de charges patronales se monteront en effet à 78 milliards. Et les exonérations de charges ne sont qu'une partie des subventions de toutes sortes qui sont consenties aux entreprises par l'État. Pas la peine donc d'aller chercher plus loin les raisons du déficit : celui-ci, sans ces seules exonérations, serait nettement en-dessous des 3 %. Et les 22 milliards que l'augmentation de l'impôt sur les sociétés ou les plus-values va prendre aux entreprises sont très loin de reprendre les cadeaux qui leur sont faits par ailleurs.

Ca n'empêche pas évidemment les patrons et leurs représentants, CNPF en tête, de crier qu'on les écorche. En 1996 les sociétés ont distribué plus de 280 milliards en dividendes et autres revenus à leurs actionnaires qui ont pu en faire ce qu'ils ont voulu, et en tout cas les soustraire à la trésorerie de ces entreprises pour aller les mettre où bon leur semble. Mais que l'État prenne aujourd'hui à ces mêmes entreprises 22 milliards et voilà qui mettrait leur bonne marche en péril ?

Ce n'est évidemment pas sérieux. Mais ce qui est sérieux en revanche, c'est ce que les patrons préparent en faisant beaucoup de bruit pour pas grand chose : expliquer qu'après avoir consenti un tel sacrifice, ils ne peuvent absolument pas faire un effort ni sur les salaires, ni sur la réduction du temps de travail, ni sur l'emploi, ni sur l'amélioration de nos conditions de travail.

Et il est de bien mauvais augure que le gouvernement se sente aujourd'hui tenu de multiplier les excuses et les justifications pour demander 22 milliards aux entreprises. Peut-on croire qu'il est prêt demain à leur imposer bien davantage, ce qui serait nécessaire pour un rattrapage de notre niveau de vie ou une réduction massive du chômage ? Et que la conférence sur les salaires, la diminution du temps de travail et l'emploi, à laquelle il convoque à la rentrée syndicats et patronat, puisse être autre chose qu'une tribune fournie à ce dernier pour nous expliquer qu'il ne peut rien faire ?

Interdiction des licenciements, embauches, 1 500 F d'augmentation mensuelle, 35 heures hebdomadaires sans diminution de salaire – toutes choses que les profits records des grandes sociétés devraient rendre possibles – il nous faudra les arracher par nos luttes contre les patrons, bien sûr, mais aussi contre le gouvernement, sans doute.

Editorial des bulletins d'entreprise *L'Étincelle*, du lundi 21 juillet 1997

Leur société

La commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv'

UN « DEVOIR DE MÉMOIRE » QUI OUBLIE LE PRINCIPAL

Pour beaucoup de Juifs raflés rassemblés au Vel'd'Hiv', l'étape suivante, ce fut, ici, le camp de Drancy en région parisienne.

Arc

Il y a 55 ans, les 16 et 17 juillet 1942, la police française arrêtait plus de 13 000 hommes, femmes et enfants juifs de la région parisienne. Parqués au Vélodrome d'Hiver ou à Drancy, ils furent ensuite expédiés vers les camps de la mort nazis. Bien peu en revinrent.

Jospin a déclaré, à la cérémonie commémorative, que « *cette rafle fut décidée, planifiée et réalisée par des Français, (que) des responsables politiques, des administrateurs, des policiers, des gendarmes y prirent leur part (et que) pas un soldat allemand ne fut nécessaire* », rappelant que Chirac, il y a deux ans, avait le premier reconnu officiellement « *qu'un gouvernement, une administration de notre pays ont alors commis l'irréparable* ».

En effet, il a fallu attendre 1995 pour qu'un président de la République admette la responsabilité de l'État français dans les persécutions antisémites de Vichy. Même quand, peu auparavant, Mitterrand décréta la commémoration de cette rafle, lui et d'autres hauts responsables, comme Jack Lang, s'indignèrent qu'on puisse mettre en cause la responsabilité de l'État ou de la République.

Certains disent y voir une différence entre Jospin (ou Chirac) et Mitterrand. Mais si différence il y a, elle est d'une génération. Avec Mitterrand est disparu l'un des derniers hommes politiques qui ait débuté sa carrière comme haut fonctionnaire de Vichy. Tant que de tels hommes ont été aux affaires, il ne pouvait être question, au sommet de l'État, de « recouvrer » la mémoire.

En 1944-1945, quand le régime de Pétain s'effondra, la bourgeoisie française avait besoin d'un appareil d'État, avec son armée, sa police, ses tribunaux. Pour cela, elle n'avait en fait pas d'autres hommes que ceux qui avaient servi sous Vichy.

Les juges, qui avaient prêté serment à Pétain et couvert la chasse aux Juifs ou aux communistes, les hauts fonctionnaires et policiers, qui avaient ordonné et accompli tout cela, reprirent du service sous De Gaulle, ou plutôt restèrent en place. Et tous les partis, des gaullistes au PS et au PCF, couvrirent cette opération. Aucun ne s'avisa de reprocher à l'appareil d'État de s'être collectivement « mouillé » sous Vichy ; pour ces partis, il s'agissait au contraire de consolider les piliers de la domination de classe des possédants, et en particulier leur État.

Vite fait, on se débarrassa de quelques lampistes trop compromis ou trop en vue. Mais on ne toucha pas aux autres. Les policiers parisiens (qui avaient embarqué les Juifs dans des autobus en juillet 1942) furent collectivement décorés de la fourragère de la Légion d'Honneur pour avoir pris les armes... la veille de l'entrée des chars de Leclerc dans Paris, en août 1944. Un Bousquet, ex-chef de la police de Vichy et responsable à ce titre de la déportation d'au moins 60 000 Juifs, fut condamné en 1949 mais blanchi aussitôt pour « *services rendus à la Résistance* ». Un Papon, secrétaire général de la préfecture de Gironde qui ordonna la déportation des Juifs bordelais, fit ensuite une brillante carrière dans la haute administration jusqu'à devenir préfet de Police à Paris durant la guerre d'Algérie et ministre des Finances de De Gaulle.

Après 1945, ces gens-là, et des dizaines de milliers d'autres moins connus, réprimèrent en Algérie – et rappelons que le « jour de la victoire », le 8 mai 1945, l'armée française commença le massacre de dizaines de milliers d'Algériens ayant manifesté pour l'indépendance –, puis en Indochine ou à Madagascar. Ce sont eux qui imposèrent de nouveaux sacrifices à la population ouvrière au nom de la France « nouvelle » à rebâtir. Et quand la persuasion ne suffit plus, ils envoyèrent la troupe, les gendarmes, les CRS contre les grévistes, notamment les mineurs. Durant la sale guerre d'Algérie, bien des officiers et policiers qui torturèrent et massacrèrent, sur place comme en métropole, avaient fait leurs premières armes ou avaient sévi sous Vichy. Et c'est encore plus vrai des hommes politiques qui conduisirent la politique coloniale de l'impérialisme français, les Mitterrand, les Couve de Murville, et combien d'autres encore.

Aujourd'hui, certains ex-hauts dignitaires de cette période, tel Papon, ont le mauvais goût de n'être pas encore morts, entourés d'honneur comme leurs pareils. Mais ce sont des exceptions et leur rôle, indispensable à la bourgeoisie française dans la période de l'après-guerre, est terminé aujourd'hui. L'appareil d'État s'est consolidé et renouvelé. Les Chirac et Jospin peuvent se permettre aujourd'hui de promettre d'ouvrir les archives officielles ou de parler du « devoir de mémoire ».

Mais leur prétendue « mémoire » dissimule précisément le principal, ce que nous ne devrions jamais oublier : derrière le masque souriant de la « démocratie », le pouvoir reste aux mains de l'appareil d'État de la bourgeoisie, avec ses hommes capables de tout et du pire, dès lors qu'il s'agit de défendre les intérêts des possédants contre les pauvres et les exploités.

P.L.

LES PATRONS DOIVENT PAYER LA CRISE

Au moment où est annoncée la décision du gouvernement de taxer un peu plus les entreprises bénéficiaires, un rapport de l'INSEE vient à point nommé pour rappeler à quel point le « sacrifice » demandé aux patrons est minime, tant les profits se portent bien.

D'abord, il convient de rappeler que, si l'État va prendre trois sous de plus au patronat, il ne fait que reprendre d'une main une partie de ce qu'il donne de l'autre. Par exemple, les exonérations de charges sociales, en augmentation constante depuis des années, et qui ont sur l'emploi l'effet que l'on sait, atteindront cette année la somme de 78 milliards de francs ; les charges financières ont, en 1996, baissé de 42 milliards – par le biais des baisses de taux d'intérêt ; et si l'on remonte jusqu'à l'année 1992, cette baisse s'élève à 111 milliards de francs. Quant aux « aides publiques à l'investissement », elles ont augmenté de 10 % sur l'année, atteignant un total de 100 milliards... avec pour résultat une baisse de 2 % de l'investissement des sociétés !

Mais les cadeaux royaux accordés par l'État au patronat ne sont pas la seule cause de la bonne santé de ses profits. La conjoncture économique y est aussi pour quelque chose : ainsi, la hausse du dollar et de la livre rendent les produits vendus en francs plus compétitifs, ce qui pourrait entraîner, selon les estimations, un gain de quelque 60 milliards de francs. Enfin, la santé insolente de la Bourse (plus de 50 % de hausse en un an) a permis d'augmenter encore les profits de la bourgeoisie puisque, sur le seul premier semestre, les capitaux investis en Bourse ont augmenté de 600 milliards de francs lourds ! Et la Bourse de Paris n'est visiblement pas la seule à exercer une attirance irrésistible sur les bourgeois, puisque la somme des capitaux français investis à la Bourse de New York a été multipliée par sept depuis 1995, passant de 33 à 231 milliards de francs.

Évidemment, ces chiffres sont à rapprocher de ceux concernant les efforts considérables qui ont été imposés aux travailleurs dans la même période, entre les politiques de rigueur, les licenciements, les salaires bloqués ou baissés, les hausses de taxes et de charges, l'augmentation des cadences et des rythmes de travail. La même enquête de l'INSEE rapporte que sur l'année 1996, 28,3 % des salariés ont vu leur salaire baisser, tandis que les charges sociales pesant sur les ménages ont, elles, augmenté de 190 milliards de francs depuis 1993.

Alors oui, la bourgeoisie a vu ses profits augmenter de façon considérable depuis des années à force de pressurer la classe ouvrière. Il n'en est que plus choquant d'entendre les patrons se plaindre de ce que le gouvernement veuille leur prendre une parcelle de ces bénéfices. Le journal *Le Monde*, peu suspect de la moindre sympathie envers la classe ouvrière, le dit lui-même : « *La ponction envisagée par le gouvernement est sans commune mesure avec les gains financiers réalisés par les entreprises ces dernières années* ». Il est plus que temps que la classe ouvrière, par ses luttes, impose à la bourgeoisie plus qu'une simple « *ponction* » : la bourgeoisie est responsable de la crise ; elle s'engraisse grâce à elle. Alors à elle de payer, intégralement.

P. V.

IL N'Y A PAS QUE DES PETITS SALAIRES EN FRANCE

D'après *Libération* – qui a consacré trois jours de suite une page entière à la question : « *Combien gagnent les patrons français ?* », ceux-ci se jugent mal payés, notamment par rapport aux Américains. Ceux que *Libération* désigne comme patrons, ce sont en fait les PDG des grandes sociétés françaises, nationalisées ou privées, comme le Crédit Lyonnais ou la Banque Lazard.

Ils n'ont pourtant pas, apparemment, de quoi se plaindre. Jean Peyrelevade, le PDG du Crédit Lyonnais, serait l'un des moins payés du lot, avec 1,9 million de francs par an – soit environ 160 000 F par mois. Le patron d'Elf aurait porté son salaire annuel à 5 millions par an aussitôt après la privatisation de son groupe. Et Serge Tchuruk toucherait près de 10 millions par an à la tête d'Alcatel-Alsthom. Pour comparer avec des chiffres qui nous sont plus familiers, 10 millions, cela représente le salaire annuel de 100 salariés touchant environ 8 000 F par mois...

Cela ne représente que le « salaire de base » des PDG, car ils peuvent toucher jusqu'à trois fois plus en revenus annexes. Par exemple, en salaires perçus dans les filiales, de préférence dans les pays à fiscalité avantageuse ; en « jetons de présence » (on appelle ainsi les sommes d'argent qui leur sont allouées en tant qu'« administrateurs » pour siéger aux conseils d'administration, et le PDG d'une importante société est très souvent sollicité, les bonnes relations entretenant les bonnes affaires...). Sur ce plan-là une entreprise comme l'Oréal a très bonne réputation, car elle peut verser jusqu'à plus de 500 000 francs par tête et par an ! Pinault alloue près de 350 000 francs par an aux administrateurs de son groupe PPR (Pinault-Printemps-Redoute). Sans compter les fameuses « stock-options », une forme de rémunération imaginée, entre autres, pour éviter à ceux qui en bénéficient de payer trop d'impôts, et qui peut représenter 30 à 40 % de la rémunération totale. Et il y a évidemment aussi tout ce qui va de soi : les voitures avec chauffeur, logements de fonction, les voyages à discrétion, l'inscription au club de golf, le fonds de retraite, le plan d'épargne entreprise, la carte de crédit professionnelle dont l'usage est quelquefois assez élastique...

Qui fixe donc les salaires de ces PDG ? A en croire *Libération*, souvent eux-mêmes, même si, à la suite des récentes affaires, le CNPF et le gouvernement ont demandé la mise en place de « comités de rémunération » au sein des conseils d'administration, chargés de décider du salaire des équipes dirigeantes.

Mais ces administrateurs sont eux-mêmes PDG d'autres sociétés, et les PDG dont ils doivent fixer les salaires sont membres des conseils d'administration de ces sociétés, et peut-être même de ces fameux « comités de rémunération »... Alors quoi de plus naturel que leur compréhension mutuelle sur la question des salaires !

Un certain nombre de ces PDG font partie de la grande bourgeoisie et sont eux-mêmes des capitalistes disposant de fortunes imposantes : mais ce dont on parle là, ce n'est pas de leurs revenus globaux, c'est de leur rémunération en tant que salariés, payés à la tâche en fonction de leurs capacités à faire réaliser des profits aux actionnaires... et dans ce cadre-là, à économiser sur nos salaires, obtenir de nous le maximum de rendement et organiser les plans de licenciements.

Alors imaginez un peu ce que gagnent les vrais riches...

H. K.

« PAUVRES » PATRONS !

La « mise à contribution » des entreprises par le biais d'une augmentation de l'impôt sur les bénéfices est si modérée que même Gandois, le président du CNPF, s'est contenté de demander que la mesure ne soit que temporaire. Mais elle a tout de même suscité les protestations de quelques dirigeants patronaux et d'hommes politiques de droite mais aussi... de gauche.

Dès la semaine précédente, c'est de la bouche d'Arnault Leenhardt, porte-parole de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières, que sont venues les premières protestations. Dans le *Figaro*, celui-ci déclarait qu'une hausse des cotisations patronales serait « *défavorable à l'emploi* ». Fidèle à son rôle de représentant de la grande bourgeoisie, il excluait par avance tout sacrifice de la part du patronat, utilisant les arguments les plus éculés pour dénoncer une hausse des charges qui serait, bien entendu, un frein à l'emploi. La seule innovation de l'interviewé fut d'introduire un peu de poésie dans sa sèche démonstration de l'égoïsme patronal... en comparant l'emploi à « *une fleur fragile* ».

Évidemment, ce type de discours n'a rien de surprenant de la part du représentant d'un syndicat patronal dont les ténors, depuis des années, réclament à cor et à cri la suppression pure et simple du SMIC. Mais, chose plus étonnante, le patronat a trouvé en ce début de semaine un allié inattendu en la personne de... Julien Dray. On connaissait ce jeune loup aux dents particulièrement longues comme le représentant d'une prétendue « aile gauche » du PS, la Gauche Socialiste, dont la fonction est de jouer, sur la scène politicienne, le rôle de la bonne conscience de gauche du parti de Jospin et Rocard. Il est donc particulièrement savoureux de le voir, toujours dans le *Figaro*, prendre la défense de la veuve Gandois et de l'orphelin Leenhard, en affirmant « *déplorer la mise à contribution des entreprises* » ! « *Quand on s'attaquera à l'objectif de la relance de la consommation par une hausse des salaires* », continue Dray, « *les entreprises nous rétorqueront qu'elles ne sont pas des vaches à lait* ». Pour rester dans le même registre, il semble bien qu'il n'y ait personne au PS pour dire qu'on peut exiger des patrons le beurre et l'argent du beurre !

P. V.

Algérie

Après la libération d'Abassi Madani

VERS DES CONCESSIONS AUX ISLAMISTES ?

Le 15 juillet, on a appris la libération en Algérie du leader islamiste Abassi Madani. Celui-ci, qui se trouvait en prison depuis juillet 1991, est le principal dirigeant du FIS, le Front Islamique du Salut, dont en 1992 le pouvoir militaire algérien a empêché la venue au pouvoir par la voie électorale, sans pouvoir empêcher en revanche l'éclatement d'une véritable guerre civile entre les groupes terroristes islamistes et la police ou l'armée ; une guerre civile dont la population algérienne est l'otage, et dont elle paye presque chaque jour le prix en massacres et en atrocités.

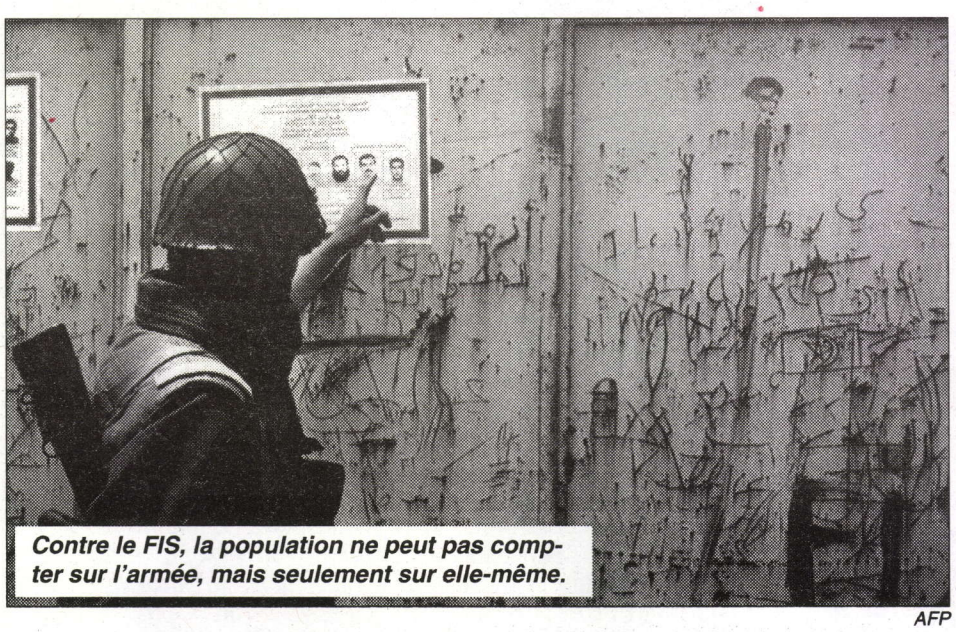

Contre le FIS, la population ne peut pas compter sur l'armée, mais seulement sur elle-même.

AFP

Des gestes en direction du FIS

La libération du leader islamiste, qui était condamné à douze ans de prison et n'avait donc pas accompli toute sa peine, est un geste de bonne volonté évidente à l'égard du FIS, d'autant plus qu'il intervient une semaine après la libération d'un autre leader de ce parti, Abdelkader Hachani, qui passe pour le « n°3 ». On cite aussi le fait que le général dirigeant jusqu'à présent la gendarmerie algérienne, Abbas Ghezail, connu comme un opposant farouche aux intégristes islamistes, vient d'être remplacé par un autre, Tayeb Derradji, qui passe au contraire pour un partisan du compromis.

Tout cela intervient après les élections législatives du 5 juin, à la suite desquelles les représentants de partis islamistes dits modérés, et en tout cas légaux, ont été intégrés au gouvernement. Et il semble donc bien que celui-ci soit en train de multiplier les gestes, tant à l'égard de la partie de l'opinion influencée par les islamistes que vis-à-vis des dirigeants eux-mêmes, pour parvenir à un compromis. Il est probable que des négociations ou contacts secrets sont en train de se nouer, tout comme on sait que cela a été le cas à au moins deux reprises, en 1994 et 1995.

A ces deux occasions, la négociation entre le pouvoir et le FIS avait abouti à un échec. Bien sûr, il peut encore en être de même cette fois-ci, mais l'attitude du pouvoir montre en tout cas qu'il est prêt à envisager un compromis. De quel ordre serait-il ? On sait au moins ce que demandent les dirigeants du FIS : outre la libération des islamistes détenus dans les prisons algériennes, qui seraient environ 9 000, et en premier lieu du « n°2 » du FIS Ali Benhadj, ils réclament officiellement l'application d'une politique « *comme indiquée dans le Saint Coran* », autrement dit de la sharia, la loi islamique.

Les militaires au pouvoir à Alger ne sont sans doute pas prêts à appliquer explicitement celle-ci, ne serait-ce que pour des raisons d'image internationale de l'Algérie. Mais ils sont certainement prêts à faire aux islamistes un certain nombre de concessions allant dans ce sens, celui d'une islamisation plus ou moins poussée de la législation algérienne, une législation qui fait pourtant déjà largement place aux préceptes réactionnaires de l'islam. Les islamistes « modérés » du gouvernement y procéderaient, sous la surveillance du FIS, et on voit bien qui ferait les frais d'une telle opération dans la vie de tous les jours : la population, et en premier lieu les femmes, qui devraient accepter de se plier à des préceptes réactionnaires et au pouvoir croissant, dans la société, des « barbus » islamistes et autres docteurs de la loi réactionnaires.

Incapable d'améliorer en quoi que ce soit la vie de la population, la démagogie islamiste consiste entre autres à donner à chaque homme le droit d'invoquer l'islam pour se comporter en tyran domestique vis-à-vis de sa femme, de sa fille et des femmes en général. Voilà le type de « satisfaction » que le pouvoir algérien est certainement prêt à concéder aux islamistes pour prix d'un compromis avec eux.

L'armée n'est pas un rempart contre les islamistes

Quant à savoir si les dirigeants du FIS accepteront un tel compromis, c'est une autre affaire. Les précédentes négociations avaient échoué, notamment, parce que ceux-ci avaient refusé de désavouer les groupes islamistes armés et leurs actions terroristes. Abassi Madani est-il prêt aujourd'hui à le faire, et peut-il même le faire sans se déconsidérer par rapport à son propre mouvement ? S'il le faisait, rien ne dit même que cela ferait cesser ces actions et le cortège d'horreurs dont est victime la population algérienne, s'il est vrai comme beaucoup le disent que la direction politique du FIS a perdu tout contrôle sur les groupes, GIA ou autres, qui mènent ces actions.

L'attitude actuelle des militaires est donc une preuve de plus qu'ils ne constituent nullement une garantie contre le danger islamiste. Abassi Madani n'entrera peut-être pas au gouvernement par la grande porte, en tout cas pas tout de suite, mais ses préceptes réactionnaires peuvent s'imposer de plus en plus dans la société et dans la vie, dans une atmosphère de compromis et de complicité toujours plus poussée entre appareil militaire et policier et « barbus » islamistes. Et il n'est même pas dit que cela fasse cesser les actions des groupes terroristes, qui continueront ainsi par leurs moyens propres de tenter de forcer la population à se plier à leurs préceptes, et finalement à leur pouvoir.

Malheureusement, il n'y aura d'issue à cette situation, pour la population algérienne, que si celle-ci se donne les moyens de se battre, avec ses propres moyens et ses propres forces, contre la bourgeoisie algérienne et ses représentants politiques que sont les militaires et les islamistes, « modérés » ou non, légalistes ou terroristes, qui même s'ils se combattent peuvent toujours trouver un terrain de compromis aux dépens de la population. Avec la bénédiction, il faut toujours le rappeler, de l'impérialisme, français en premier lieu, pour qui la seule chose qui compte est qu'il y ait en Algérie un gouvernement, fort si possible, de façon à garantir la bonne marche du commerce et le rendement des capitaux ayant à faire avec l'Algérie. Et les dirigeants occidentaux sont les premiers à savoir que, pour garantir l'exploitation sans murmure des masses pauvres, il n'y a souvent rien de tel qu'une bonne alliance du sabre et du goupillon.

André FRYS

Egypte

Paysan de la vallée du Nil récoltant de la canne à sucre.

LO

LES ISLAMISTES

Le 1er juillet, une importante émeute paysanne a eu lieu en Égypte, dans la région de Mynia, à 250 km au sud du Caire. Les paysans révoltés auraient mis le feu à plusieurs maisons et véhicules appartenant aux propriétaires terriens et coupé les routes. Trois paysans ont été tués par la police, trois autres ont été grièvement blessés.

Cette émeute faisait suite à l'annonce par le gouvernement de la mise en application le 1er octobre prochain de la nouvelle loi agraire. Cette loi avait été adoptée en 1992 par l'Égypte dans le cadre d'une série de mesures libérales destinées à plaire aux États-Unis et au FMI. Lors de la guerre du Golfe, le gouvernement égyptien s'était rangé du côté des États occidentaux contre l'Irak et Saddam Hussein. En échange de quoi le FMI avait accepté d'effacer une partie de la dette de l'Égypte à son égard. Mais ce n'était pas sans contrepartie, et le gouvernement égyptien a pris une série

Cambodge

UN CHAOS SANGLANT LÉGUÉ PAR LES INTERVENTIONS IMPÉRIALISTES

Des troupes de Hun Sen.

Aventurier/Gamma

Trois semaines après les affrontements qui ont ensanglanté la capitale du Cambodge, la situation reste plus que tendue entre les deux principales factions du gouvernement de coalition mis en place sous l'égide de l'ONU en 1993.

Le PPC (l'ex-Parti Communiste devenu le Parti du Peuple Cambodgien, avec à sa tête le « second » Premier ministre, Hun Sen) semble l'avoir – provisoirement – emporté sur le FUNCINPEC (Front Uni National pour un Cambodge Indépendant, Neutre, Pacifique et Coopératif) du « premier » Premier ministre en fuite, Norodom Ranariddh, fils du roi Sihanouk. Du moins, pour autant que l'on puisse en juger à partir de ce qu'en rapporte la presse. En effet, si certaines sources font état de la constitution d'un nouveau gouvernement de coalition, selon d'autres, des combats d'artillerie et de chars font rage dans le nord-ouest du pays entre troupes de Hun Sen et sihanoukistes appuyés par les Khmers rouges.

Ce bras de fer entre factions rivales ne date pas d'hier. Il remonte même à bien avant les « accords » de 1993, qui ont vu l'Occident imposer au régime cambodgien d'alors, pro-vietnamien et dirigé par Hun Sen, de partager le pouvoir avec des sihanoukistes, jugés plus sensibles aux intérêts occidentaux.

L'impérialisme et le Cambodge « indépendant »

Depuis l'indépendance en 1953 de cette ex-colonie française, les grandes puissances – et leurs alliés du moment dans la région – n'ont cessé d'intervenir dans ce pays.

Elles soutinrent d'abord le régime de parti unique de Norodom Sihanouk, puis, en 1970, le général Lon Nol qui le renversa. On était en pleine guerre du Viêt-nam et celle-ci avait déjà gagné de fait toute la péninsule indochinoise. Lon Nol établit alors une dictature militaire, conformément aux vœux des dirigeants américains, pour contrer les combattants sud-vietnamiens qui approvisionnaient leurs maquis depuis le Nord-Viêt-nam par des pistes traversant le Cambodge, transformé en base arrière du Viêt-cong.

Malgré toute la puissance de feu américaine, les régimes soutenus à bout de bras par les Etats-Unis, tant au Viêt-nam qu'au Cambodge, tombèrent au printemps 1975. Le régime nationaliste nord-vietnamien s'étendit au sud, tandis qu'au Cambodge s'installaient les Khmers rouges, des nationalistes se revendiquant plus ou moins du maoïsme. Voulue par les Etats-Unis, l'extension de la guerre du Viêt-nam au Cambodge avait fait 600 000 morts en cinq ans. Ce n'était malheureusement qu'un début car, dès leur arrivée au pouvoir, les Khmers rouges entreprirent de chasser les habitants des villes vers les campagnes et de soumettre toute la population au travail forcé au nom de la construction du Grand Cambodge. Pour cela, ils usèrent d'une terreur à grande échelle où disparurent, en quatre années, deux millions de personnes, plus du tiers de la population.

Le soutien de la Chine et des États-Unis aux Khmers rouges

Dans le même temps, le régime cambodgien s'en prit au Viêt-nam voisin, accusé d'occuper des terres khmères. Sur ce terrain il reçut le soutien de la Chine que les Etats-Unis avaient embarquée dans une alliance diplomatico-militaire, dirigée contre ce petit Viêt-nam qui venait de remporter une victoire éclatante sur la première puissance impérialiste au monde et, par contrecoup, dirigée contre l'URSS qui avait plus ou moins soutenu le Nord-Viêt-nam durant la guerre.

Au nom de leurs intérêts supérieurs, les puissances occidentales firent silence sur les massacres perpétrés par le régime de leurs alliés Khmers rouges. Et quand, début 1979, celui-ci – lâché par certains de ses cadres dont le fameux Hun Sen – fut balayé par un corps expéditionnaire vietnamien, l'ONU, qui avait couvert la guerre des États-Unis en Indochine, dénonça le Viêt-nam et déclara ne reconnaître que le régime « légitime » des Khmers rouges.

La Chine, qui cherchait au moins autant à empêcher l'émergence d'une force rivale dans sa zone d'influence régionale qu'à complaire aux puissances occidentales, arma les maquis khmers rouges. Cela contraignit le régime pro-vietnamien de Phnom Penh à rester sur le pied de guerre en permanence, les provinces étant ravagées et la population prise en étau entre les belligérants. Le régime de Phnom Penh ne s'effondra pourtant pas, même après le retrait des troupes vietnamiennes en 1989. Mais cela le força – en échange de quelques subventions occidentales – à accepter de passer sous tutelle de l'ONU en 1991, puis à partager le pouvoir avec les partisans de Sihanouk. L'ONU rétablit sur le trône un Sihanouk qui, depuis son exil entre Chine et Occident, avait combattu le régime de Phnom Penh.

Une relance de la guerre ?

Lâchés par les Etats-Unis, puis la Chine, depuis qu'une solution diplomatiquement plus présentable semblait se mettre en place sous la houlette de Sihanouk, les maquis khmers rouges virent leur position s'affaiblir. La mort – ou l'exécution par ses lieutenants – du chef des Khmers rouges, Pol Pot, le mois dernier et le ralliement de troupes khmères rouges aux clans au pouvoir à Phnom Penh laissaient face à face les deux principaux d'entre eux, celui de Hun Sen et celui des sihanoukistes.

Depuis des mois, les accrochages sanglants se multipliaient entre eux et, selon les observateurs, les élections législatives de l'an prochain laissaient prévoir une victoire de Hun Sen. Les combats de ce mois de juillet l'ont peut-être anticipée.

Mais, du même coup, cela risque de relancer la guerre au Cambodge. Ce qu'il reste des guérillas khmères rouges a annoncé rallier le camp du prince-Premier ministre sihanoukiste qui, confortablement installé en France, avait, dès les premiers affrontements à Phnom Penh, appelé à « *organiser la résistance (contre) le coup d'État du plus grand violeur des droits de l'homme au Cambodge* », Hun Sen.

De la part du dirigeant d'un mouvement sihanoukiste qui, de 1982 à 1991, s'appuyait ouvertement sur les Khmers rouges, ces déclarations ne manquent pas de cynisme. Mais il ne risque guère de se le voir reprocher par des dirigeants occidentaux qui, sans remonter aux exactions des colonisateurs français, ont soutenu la plupart des dictatures qui ont ensanglanté ce petit pays depuis près d'un demi-siècle qu'il est indépendant.

Pierre LAFFITTE

S ET LA LOI AGRAIRE

de mesures visant à donner des gages de bonne volonté au FMI.

Ainsi, en 1994, un programme de privatisations d'entreprises publiques a été lancé, sans grand succès puisque trois entreprises seulement ont été rachetées.

Dans le domaine agricole (qui compte 40 % de la population), les mesures gouvernementales à l'origine des émeutes prévoient la libéralisation totale du fermage. Depuis Nasser, de nombreux paysans disposaient de locations de terres à bas prix. Même s'il restait un fossé entre les paysans propriétaires de leurs terres et la grande majorité des fellahs qui composent la paysannerie égyptienne, la réforme agraire garantissait en partie un emploi à ces derniers. Mais désormais, les propriétaires seront autorisés à récupérer leurs champs, et sans doute en profiteront-ils pour les louer au prix qui leur convient. C'est réduire à une misère encore plus grande la population estimée à environ 6 millions de personnes qui serait touchée par la nouvelle loi agraire.

Le gouvernement a cherché à mettre les récentes émeutes paysannes sur le compte de l'agitation islamiste. Mais les intégristes islamistes viennent au contraire de se proclamer solidaires de la loi agraire, et surtout solidaires des intérêts des gros propriétaires au nom du « *retour à la loi de Dieu* » et de « *la renonciation aux législations humaines* ».

Outre le fait que les islamistes trouvent sans doute de meilleurs subsides pour leur parti chez les propriétaires que chez les paysans affamés et bientôt sans terre, rien d'étonnant à cela, la démagogie des islamistes ne les empêche pas de se retrouver du côté de la bourgeoisie égyptienne et du gouvernement qui relaye dans le pays la politique du FMI et de l'impérialisme.

Sylvie LEBRIS

Grenouillages électoraux

POUR LA DROITE LE FRONT NATIONAL N'A PAS D'ODEUR

De Pandraud à Goasguen en passant par Soisson, la droite en mal de sièges continue à courtiser le FN en vue des prochaines élections régionales et cantonales.

Ces politiciens tirant les leçons de la défaite des législatives ne veulent surtout pas risquer de perdre leur poste en s'aliénant les voix de l'extrême droite. Ainsi Soisson, député de l'UDF, a déclaré le 19 juillet : «*Quand la gauche s'unit pour gagner, la droite doit faire de même. Toute la droite, du centre à l'extrême droite.*» Il estime que sans cette alliance la droite «*restera durablement minoritaire.*»

Avec quelques nuances, Goasguen refuse aussi «la diabolisation» du Front National et lorgne vers son électorat et vers les membres de l'extrême droite, tel Mégret, désireux de faire alliance avec la droite pour obtenir des sièges dès les prochaines élections. Ainsi a-t-il a déclaré : «*S'il devait se produire des évolutions du type de celles que l'on a vues en Italie, se traduisant par des départs et des scissions, alors il faudrait en tirer les conséquences politiques et ouvrir le dialogue, le préalable restant bien sûr d'en finir avec les thèses racistes soutenues par le Front National.*» La dernière remarque est bien la feuille de vigne qui masque une invitation en bonne et due forme à un ralliement politique.

Mais si la droite multiplie ainsi les appels du pied, Le Pen pour le moment se fait désirer et semble tenir ses troupes, il rappelle ainsi régulièrement «*qu'il n'est pas question de négocier quoi que ce soit avec la droite*» ou qu'«*on ne s'allie pas à des forces qui sont en décomposition : on attend d'en ramasser les débris.*»

Il est possible bien sûr que Le Pen ne cherche par là qu'à faire monter les enchères car il estime que le temps travaille pour lui et que le moment n'est pas encore venu pour de tels accords avec la droite car ce qui est sûr, c'est que le Front National avec ses 15% de voix pèse de plus en plus fortement sur les calculs électoraux des partis de droite, de l'UDF comme du RPR. Et les travaux d'approche ne font donc sans doute que commencer...

Agnès DENIS

Port-Fréjus

DETTES PUBLIQUES...

Bassignac/Gamma

Quand Léotard rejoue «Main basse sur la ville»...

... POUR PROFITS PRIVÉS

Vendredi 18 juillet, deux faux tampons imitant le cachet de la sous-préfecture de Draguignan (Var) ont été trouvés par des gendarmes au cours d'une perquisition dans les locaux de la mairie de Fréjus. Les tampons en question avaient été apposés sur les copies de sept délibérations municipales du 19 décembre 1996 par lesquelles la ville de Fréjus, dont François Léotard est le maire, reprenait à sa charge la dette de la SEM (Société d'économie mixte) de Port-Fréjus, présidée par... François Léotard.

Pour François Léotard, Port-Fréjus s'apparente au port de l'angoisse. A l'origine, il s'agit d'une opération immobilière dans laquelle l'ancien président de l'UDF s'était plus que fortement engagé. Il a d'abord été accusé par un promoteur éconduit et un groupe de propriétaires de terrains expropriés d'avoir pu acheter une bastide et un vaste terrain à un prix défiant toute concurrence en échange de son influence pour l'obtention de la déclaration d'utilité publique de cette opération. Sauvé par la prescription des faits, il a ensuite été accusé d'avoir fait payer par la ville de Fréjus les 600 000 F de la construction d'un mur d'enceinte de sa nouvelle propriété au motif qu'il la séparait d'un parc communal. Blanchi par un nouveau non-lieu en 1994, il a finalement rechuté sur l'annulation, à deux reprises et pour la dernière fois en 1995, de la déclaration d'utilité publique de Port-Fréjus.

Jusque-là, la SEM avait un passif de 53 millions de francs. Avec l'annulation de la déclaration d'utilité publique, les appartements construits sont devenus invendables, les ventes déjà conclues sont illégales et les propriétaires doivent être indemnisés, ce qui rajoute encore une centaine de millions au passif de la SEM. C'est pour éviter d'avoir à faire payer cette ardoise aux promoteurs et aux banques cachés derrière la SEM que Léotard a fait voter à son conseil municipal la reprise des dettes et des actifs de la SEM. Il espère rebondir en élargissant le projet immobilier pour le rendre plus conforme à la réglementation, bâtir un dossier plus solide et obtenir un permis de construire plus résistant à la contestation de ses adversaires.

En attendant, les contribuables sont priés de prendre tous les risques.

Une petite consolation pour Léotard dans ce dernier rebondissement, malgré la saisie des faux tampons, «une source judiciaire» estime, selon les journaux, «*qu'aucune intention frauduleuse n'a été établie*».

Pierre LEMAIRE

Écœurant

Jean-François Mancel, ancien secrétaire général du RPR, est aussi président du conseil général de l'Oise. À ce titre, il était poursuivi en justice pour une utilisation frauduleuse de fonds publics, estimée à plus d'un million six cent mille francs détournés à des fins personnelles (entre autres en achats de produits frais, légumes, viande... dans des supermarchés) et mise en lumière par le rapport de la chambre régionale des comptes. Résultats de la procédure : le procureur de la République de Beauvais propose le classement de l'affaire (donc sans aucune autre poursuite) si Mancel rembourse 400000 francs et son adjoint (impliqué lui aussi) 200000.

Devant une aussi intéressante transaction, Mancel n'a pas pu cacher sa joie : «*J'ai pris connaissance avec satisfaction de cette décision*», a-t-il déclaré.

La même semaine à quelques dizaines de kilomètres de Beauvais, le tribunal correctionnel d'Amiens a condamné un jeune de vingt ans à trois mois de prison ferme pour le vol... d'une demi-bouteille de pastis !

P. B.

Au sommaire de :

LUTTE DE CLASSE n°28

(Été 1997)

- **France** : – Après les législatives – Les résultats de l'extrême gauche trotskyste
- **Grande-Bretagne** : Après la chute des conservateurs, le bilan du «moins d'État»
- **Ile-de-la-Réunion** : La grève des fonctionnaires et la politique du Parti Communiste Réunionnais
- **Russie** : Un régime qui s'installe dans l'instabilité et le chaos
- **Tribune de la minorité** : Le PS et le PC sont au gouvernement, le Front National est en embuscade
- **Documents** : Lutte Ouvrière et l'extrême gauche dans les élections législatives

– Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbres.

Logement

COMMENT CARESSER LES PROPRIÉTAIRES DANS LE SENS DU POIL

Le ministre du Logement, Louis Besson, «*veut faire baisser les loyers du privé*» titrait *Libération* du 17 juin. Eh bien la méthode envisagée par le ministre mérite l'examen. «*Nous envisageons de consentir aux propriétaires une fiscalité avantageuse et d'aller vers une sécurisation en matière de paiement du loyer. En échange, ils s'engagent à pratiquer des loyers inférieurs à ceux constatés localement*», a déclaré le ministre.

Avantage fiscal d'une part, garantie du paiement des loyers, au cas où le locataire serait défaillant, par des «agences immobilières à vocation sociale» d'autre part, dans les deux cas, le coût des incitations à bien faire par les propriétaires privés sera assumé par le budget public.

Le nouveau dispositif est présenté comme plus social que le précédent, «*l'amortissement Périssol*». Il n'a pas de mal. L'amortissement en question fait des conditions fiscales vraiment exceptionnelles – jusqu'à 80% du prix du logement récupérable sur les impôts – aux acheteurs de logements neufs à condition qu'ils les louent pour une période de 9 ans, même si les locataires sont les... enfants des propriétaires. Mesure en faveur des promoteurs, destinée à flatter la petite et moyenne bourgeoisie, le dispositif Périssol serait donc remplacé par un autre, moins coûteux nous dit-on, mais lui aussi destiné à prendre la petite-bourgeoisie dans le sens du poil.

Plutôt que de distribuer l'argent ainsi, l'État pourrait prendre directement à sa charge la construction de logements de qualité pour toute la population. Mais ce genre de politique, l'État bourgeois ne l'a jamais menée spontanément, Premier ministre socialiste ou pas.

P.L.

Désamiantage de Jussieu

PREMIÈRES NÉGOCIATIONS MAL ENGAGÉES

Claude Allègre, en tant que nouveau ministre de l'Éducation nationale, a désormais la charge du dossier du désamiantage de la faculté de Jussieu.

Mais ses premières initiatives sont contestées par les organisations syndicales et le Comité antiamiante de Jussieu.

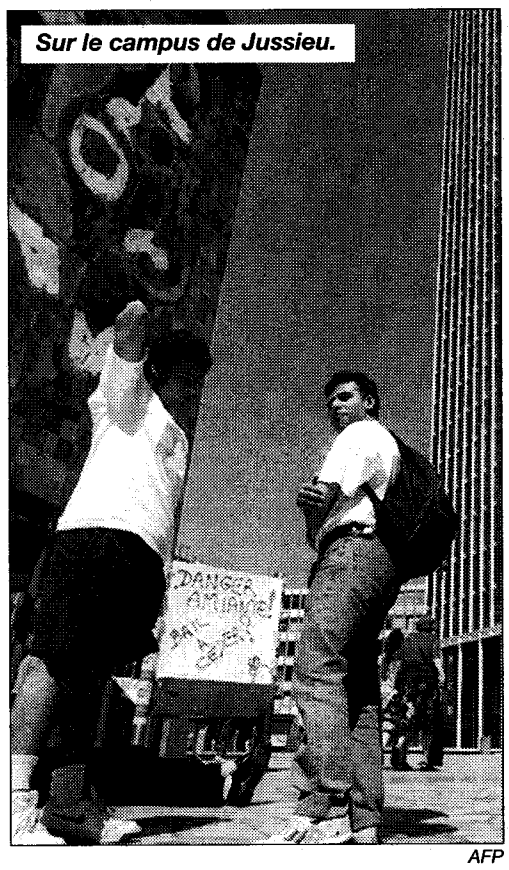

Sur le campus de Jussieu.

AFP

Le Comité antiamiante qui a fait campagne depuis des années pour que soit éliminé l'amiante (qui entre dans la composition de nombreuses cloisons à Jussieu) et qui a largement contribué à en populariser les risques, a en effet été écarté du nouveau Comité consultatif mis en place par le ministère pour suivre les opérations de désamiantage.

Par contre, l'Institut de Physique du Globe qui ne représente que 3% des effectifs du campus – mais que dirigeait justement Claude Allègre il y a peu ! – aura autant de représentants au Comité consultatif que les universités Paris VI et Paris VII, qui à elles deux représentent les 97% des effectifs restants (avec 60 000 étudiants et 8000 salariés)! Mais le ministre est passé allègrement sur ces détails...

Il faut dire que Claude Allègre passe pour un adversaire du désamiantage et qu'il a par le passé minimisé les dangers de l'amiante, ce que le Comité antiamiante de Jussieu avait dénoncé au moment de la nomination de Claude Allègre comme nouveau ministre de l'Éducation nationale.

Avec la composition «orientée» de ce nouveau comité, voilà qui augure mal de la volonté des autorités de s'occuper vraiment de ce poison et d'associer tous les usagers dans le contrôle des opérations de désamiantage.

C'est pourtant d'autant plus indispensable que pendant des années, les responsables politiques ont préféré se taire ou atténuer les risques à la fois pour ne pas gêner des trusts comme Saint-Gobain, un des principaux producteurs d'amiante, et pour éviter d'engager les sommes colossales nécessaires à la décontamination des locaux publics. Mais est-ce vraiment là une politique révolue?

Claire LACOMBE

Lyon

LES AUTOMOBILISTES ROULÉS

A Lyon, un nouveau boulevard périphérique va ouvrir le 5 août. On pourrait croire que cela a été prévu pour rendre la circulation plus fluide. Eh bien non. Cela servira seulement à enrichir le groupe Bouygues, concessionnaire de l'ouvrage. Le péage coûtera 16 francs pour 10 km. Et ce n'est que le prix de lancement. Cela devrait monter jusqu'à 26,50 francs.

Et pour être sûr que les automobilistes emprunteront cette autoroute, le maire de Lyon, Michel Noir à l'époque, avait accepté en signant le contrat avec Bouygues de réduire le boulevard parallèle au périphérique (et donc «concurrentiel») de trois voies à une seule voie. Bonjour les embouteillages... à moins de payer les 16 francs!

Cela s'appelle tout simplement du racket. Une association d'usagers a porté plainte et le jugement sera rendu en septembre.

Longwy

UNE RECONVERSION RÉUSSIE POUR LES PATRONS

JVC, Panasonic et Unimétal viennent d'annoncer ou de confirmer la fermeture de leurs usines installées dans le bassin de Longwy. La fermeture de l'usine JVC, filiale du groupe japonais Matsushita, doit être effective dès la fin de ce mois. Celle de l'usine Panasonic, filiale du même groupe, et celle d'Unimétal, filiale d'Usinor, doivent avoir lieu à la fin de l'année 1998. Au total ce sont 700 emplois qui disparaîtraient.

La région de Longwy a déjà été très durement frappée par la crise de la sidérurgie : il y a vingt ans, 10000 sidérurgistes travaillaient dans le bassin, ils sont environ 600 aujourd'hui, et seraient 300 demain. De nombreux commerces et services ont disparu et les jeunes ont dû partir faute de travail.

Et aujourd'hui, l'annonce de ces nouvelles suppressions d'emplois a de quoi choquer.

Comme d'autres entreprises, JVC et Panasonic, installées dans le bassin de Longwy depuis une dizaine d'années ont profité des primes et réductions fiscales accordées par les pouvoirs publics sous prétexte de relancer l'activité économique de la Lorraine. En 1989 JVC avait bénéficié de 30 millions de francs pour s'installer. Après avoir empoché l'argent public, les patrons peuvent purement et simplement décider de fermer leur usine sans qu'on leur demande de comptes.

Quant à Usinor, maison mère d'Unimétal, ses bénéfices devraient dépasser les deux milliards de francs en 1997 et atteindre les 4,5 milliards en 1998! Et d'ailleurs, Usinor a aussi largement bénéficié de l'argent public : encore récemment, le groupe a reçu trois millions de francs du Conseil régional de Lorraine.

Alors il faudrait que les travailleurs contrôlent les comptes de tous ces industriels qui ruinent des régions entières et qui, avec l'aide des politiciens, profitent de la crise pour accroître encore leurs bénéfices.

Joëlle TANGUY

ETG (ex-Chausson Gennevilliers)

APRÈS UN PREMIER RECUL DE LA DIRECTION LA GRÈVE EST SUSPENDUE

LO

Les ETG se rendent en manifestation au siège de Renault.

LO

La délégation reçue au siège rend compte aux travailleurs.

La grève commencée le 3 juillet à l'usine ETG contre le nouveau plan de licenciements et le projet de la direction de baisser les salaires (voir *LO* des deux dernières semaines) s'est poursuivie jusqu'au jeudi 17 juillet inclus.

Après les quelques concessions annoncées par la direction mardi 15 juillet, un certain fléchissement se sentait parmi les grévistes, d'ailleurs moins nombreux à l'usine le mercredi. Évidemment, la proximité des congés était aussi pour beaucoup dans cette ambiance. L'usine ferme le 25 juillet, et beaucoup d'ouvriers de fabrication étaient déjà en vacances. On décida malgré tout une manifestation pour le jeudi 17 juillet, devant la direction générale à Billancourt. Celle-ci proposait en effet de recevoir une délégation. Il faut dire que notre grève commençait à lui poser des problèmes car elle paralysait également la production des autres usines de construction de véhicules utilitaires (MCA à Maubeuge et SOVAB à Batilly).

Cette manifestation fut l'occasion, pour les grévistes les plus décidés, de donner un dernier coup de collier pour entraîner les autres. C'est à 250 que nous nous sommes retrouvés porte de Saint-Cloud pour manifester, derrière banderoles et tam-tam, jusqu'à Billancourt.

Comme par hasard, à notre retour à l'usine la direction avait sorti un nouveau texte prévoyant le statu quo jusqu'en septembre, le décalage du plan et le paiement d'un tiers des jours de grève. Après discussions à l'AG, il fut décidé de repartir tous ensemble dans les bureaux de la direction pour obtenir un paiement plus important des jours de grève.

Et là nous avons eu droit à une véritable crise d'hystérie du directeur devant les ouvriers hilares... Celui-ci devait finalement craquer et lâcher le paiement de 40 % des jours de grève. Devant cette ultime reculade la suspension de la grève fut décidée pour le lendemain matin.

Le vendredi, après les assemblées de bilan de la grève, dans chaque équipe, des cortèges impressionnants firent encore une fois le tour de l'usine.

Nous avons certes marqué des buts lors de cette première mi-temps, comme cela a été dit pendant les dernières AG. Mais la deuxième nous attend à la rentrée. Tout le moral, la confiance que nous avons gagnés lors de cette grève de juillet compteront beaucoup pour la suite du mouvement.

Correspondant LO

Fonte Ardennaise
Vivier-au-Court (Ardennes)

DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉPLORABLES

À Vivier-au-Court, petite ville ouvrière des Ardennes, la fonderie La Fonte Ardennaise produit des pièces pour l'automobile. L'usine principale et les HLM qui la jouxtent sont enveloppés d'un nuage de poussière de fonte accompagné d'une odeur de poisson. Une couche de poussière recouvre les voitures en fin d'équipe. Et c'est bien pire encore pour les poumons des 600 ouvriers et ouvrières qui travaillent à l'intérieur des trois fonderies de la ville.

L'odeur vient du gaz « Achland » qui sert au dénoyautage des pièces de fonte par un procédé à froid. Les machines utilisées, « les lampes » sont de fabrication allemande, interdites de vente en Allemagne (pour des raisons de normes de sécurité ?). Après 8 h 30 sur ces machines, les ouvriers ont un voile devant les yeux qui persiste plusieurs heures. Les dangers dus à ce gaz sont connus de la médecine du travail, comme le médecin-inspecteur le reconnaît lui-même. Mais quand on lui demande des détails, c'est top-secret : « *Demandez au chef d'entreprise* », dit-il.

Dans la plus grosse usine, celui-ci a dû faire refaire l'atelier de fonderie avec un toit plus élevé, pour stocker les vapeurs en hauteur (combien de subventions a-t-il eu ?). La ventilation y est puissante mais il ne la met qu'au ralenti sauf les jours de visite. Dans l'une des autres usines il n'y a toujours rien pour aspirer la poussière. Pas non plus de chauffage l'hiver.

La matière première est de la ferraille de récupération qui ne coûte presque rien. Les ouvriers sont payés au lance-pierres : à peine au-dessus du SMIC plus quelques primes comme les 100 francs de prime de présence qui saute pour un quart d'heure de retard. Un ouvrier aux pièces à l'usinage gagne 6 500 F net, un dénoyauteur aux pièces également, en 3 × 8, atteint 7 500 F les bons mois. Alors, pas étonnant que pour les actionnaires l'argent coule à flot !

En bref...

C'EST FOU...

Perrier veut supprimer 380 emplois sur 2 250 en Ardèche pour « augmenter sa compétitivité » et, dit-elle, parce qu'elle ferait « des pertes ».

Même si c'était vrai, pourquoi serait-ce aux travailleurs et à eux seuls de perdre sur leur emploi, sur leur salaire ? Mais surtout, à Perrier comme ailleurs, les patrons disent ce qu'ils veulent pour gonfler leurs profits.

Premier groupe mondial de l'eau minérale, contrôlant quarante marques dans 140 pays, Perrier irait mal ? Eh bien, il faut que les travailleurs « décapsulent » ses comptes, qu'ils aillent y voir, et pas seulement en France.

Avec ce qu'ils trouveront, cela pourrait bien faire des bulles.

IL FAIT COMME TAPIE

La semaine dernière, le journal *Les Échos* nous informait que Delachaux, pour acheter la fonderie en liquidation, venait d'obtenir un soutien financier des pouvoirs publics.

Alors voilà des années que nous réclamons notre dû et lui en quelques semaines, il obtient ce qu'il veut en échange de vagues promesses sur le maintien des emplois, tout de même : pour l'instant, il y a environ 104 ouvriers... à la porte sur 164.

Décidément, les politiciens aiment bien distribuer nos impôts aux patrons sous prétexte de faire quelque chose pour l'emploi, mais le chômage augmente quand même... Bizarre, non ?

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Delachaux – Gennevilliers

C'EST LE CAPITALISME LE RESPONSABLE

Si l'intrusion d'un capitaliste américain nous est présentée ici comme un épouvantail, Rhône-Poulenc, capitaliste français qui achète des usines aux USA est réellement une calamité pour les ouvriers américains. Ainsi un article de la presse économique nous apprend que le groupe Rhône-Poulenc a déjà fermé dix unités de production en Amérique du Nord parce que leur rentabilité n'était pas assez grande. D'un côté et de l'autre de l'Atlantique, c'est le système qui faut changer.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Rhône-Poulenc – Pont-de-Claix

Tour de France

LA COURSE AU POGNON

Comme chaque année, le Tour de France draine sur sa route des centaines de milliers de spectateurs et surtout, des millions de téléspectateurs. C'est la raison pour laquelle cette course intéresse tant les capitalistes de tout poil qui lui donnent une allure de caravane publicitaire géante.

Le moindre centimètre carré sur les vêtements, les casquettes et même les lunettes des coureurs est occupé par une marque publicitaire. Mais de plus en plus, les sponsors qui financent (maillot jaune du Crédit Lyonnais, Coca-Cola, montres Festina, supermarchés Casino, Loto, les Télécoms allemands...) dictent leurs volontés aux coureurs, ce qui n'a rien de surprenant quand on sait que le Tour est le deuxième événement le plus regardé au monde après les Jeux Olympiques. Un des intérêts des longues échappées solitaires, est paraît-il de permettre de faire voir la marque qui sponsorise le coureur, prié de préférence de commencer ces échappées après 15 heures, c'est-à-dire au moment où commence la retransmission télévisée!

Du côté de la Société du Tour, qui gère l'organisation de la course, les préoccupations sont les mêmes : gagner de l'argent, au mépris s'il le faut de la sécurité des coureurs et du public. Les critères utilisés par la Société du Tour pour sélectionner les villes-étapes sont d'abord financiers. Il faut payer au moins 650000 francs pour avoir droit à ce privilège et aux retombées touristiques qui vont avec. Mais c'est un prix minimum : après, c'est la vente aux enchères. Résultat, seules sont retenues les villes qui payent beaucoup, même quand les routes pour y accéder sont trop étroites pour accueillir un peloton de 200 coureurs. Rien d'étonnant alors que les accidents se multiplient. D'autre part, toujours pour mieux remplir sa cagnotte, la Société du Tour a sélectionné cette année encore, pour certaines journées, deux villes-étapes : une pour l'arrivée, et une autre pour le départ le lendemain! Les coureurs, qui doivent avant l'étape subir ce transport supplémentaire, déplorent la fatigue occasionnée.

Enfin, cette année encore, le dopage reste une donnée essentielle du Tour. Bien sûr, cela ne date pas d'hier. Il y a quelques décennies, on faisait absorber de l'éther aux coureurs pour les doper; aujourd'hui, les méthodes sont plus scientifiques, à base de molécules et d'hormones, comme l'hormone EPO qui paraît-il n'apparaît pas dans les tests. Sur l'utilisation de ce genre de produits, chacun a intérêt à laisser tomber un voile pudique. Et tant pis pour les coureurs qui, à force par exemple d'utiliser l'EPO qui ralentit le débit sanguin, risquent de mourir de thrombose ou, à 35 ans, de cancer du pancréas.

Alors bien sûr, pour les nombreux amateurs, le Tour de France reste un spectacle plaisant et spectaculaire. Mais c'est un sport auquel le capitalisme, comme tout ce qu'il touche, a communiqué sa pourriture.

Pierre VANDRY

Lire

Réédition

Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier 1914-1918

Ces «Carnet de guerre 1914-1918» viennent d'être réédités par les éditions La Découverte-poche. Ce sont ceux d'un ouvrier, Louis Barthas, qui après avoir participé à la création d'un syndicat d'ouvriers agricoles, devint militant socialiste. Il avait 35 ans au moment de la déclaration de la guerre de 1914 et fit quatre ans et demi de guerre, dont la plus grande partie sur le front. Ces carnets furent écrits juste après, à partir de notes rédigées dans les tranchées même et gardées précieusement.

C'est donc un témoignage particulièrement émouvant, car il fut écrit jour après jour et fourmille de détails sur la vie quotidienne dans les tranchées. Il fait saisir l'ambiance des journées de mobilisation générale où l'on expédiait même les malades, «*la plaie au ventre*», les changements dans l'opinion à l'égard de la guerre, la haine des premiers jours vis-à-vis de l'ennemi qui fit place bien vite à l'indifférence complète et à l'abattement : «*Huit jours à peine après l'arrivée du premier train de blessés, c'était déjà l'indifférence... Il y en avait trop, ils devenaient encombrants*». Si les premiers prisonniers allemands suscitèrent d'abord «*une haine farouche*», bien vite «*le doute retourna les esprits*». La guerre elle-même, les tranchées, les bombardements, les poilus dans la boue, le charnier de Verdun, toutes les scènes d'horreur de cette guerre sont d'autant plus poignantes qu'elles sont racontées par un soldat qui les vécut et qui mit ses impressions aussitôt sur le papier.

Enfin, Louis Barthas est un ouvrier socialiste. Même s'il parle des «Boches» pour désigner les Allemands, dès le départ il sait à quoi s'en tenir sur cette guerre et tout ce qu'il décrit, il le fait avec les yeux d'un socialiste : les mensonges racontés aux soldats, les ordres fous des officiers, et bien sûr les journées de révolte, de mutineries qui furent des répercussions sur le front français de la Révolution russe de 1917.

Ce témoignage nous apprend énormément sur ce que vécurent les soldats et sur ce que fut leur état d'esprit au jour le jour.

Aline RETESSE

Réédition par les éditions La Découverte, collection de poche, 85F

Voir

Le prix à payer

de F. Gary Gray

Cléo, Stevie, Tisean et Frankie sont quatre copines d'un quartier noir de Los Angeles qui ne laisse pas beaucoup d'autres issues aux jeunes adolescents que la délinquance. Liées par leur amitié, les quatre filles semblent d'abord y échapper. Trois d'entre elles travaillent la nuit dans les grandes tours de bureaux pour une entreprise de nettoyage. L'une espère pouvoir ainsi payer les études supérieures de son jeune frère pour qu'il s'en sorte. La plus timide reporte tous ses espoirs sur son jeune enfant. La troisième, homosexuelle, la plus costaud et la plus casse-cou, s'intéresse aux... voitures et aux filles. Enfin, la quatrième a décroché une place de rêve dans ce quartier déshérité, puisqu'elle y est employée de banque.

L'idylle d'une d'entre elles avec un cadre de banque, noir lui aussi, permet de montrer le décalage existant entre une jeune de banlieue et un enfant gâté par la vie.

Ensemble, les quatre filles se serrent les coudes, se remontent le moral et aspirent à une vie meilleure. Mais un hold-up commis par des jeunes Noirs de leur quartier va tout faire basculer. Un licenciement, une «bavure» policière, une initiative des services sociaux et bientôt les quatre héroïnes n'ont plus grand-chose à perdre. A leur tour, elles se lancent dans des attaques de banques... dont le spectateur connaît d'avance l'issue. Il ne reste bientôt que la fuite en avant.

Avec ses hold-up ultra-rapides, ses courses-poursuites en voiture avec vitrines défoncées et ses barrages de policiers armés jusqu'aux dents, ce film utilise les astuces des films d'action pour mobiliser l'attention du spectateur mais, cette fois, les filles ont le premier rôle.

Les situations, les personnages et leurs relations sont parfois caricaturaux. La violence de certaines scènes peut choquer. Mais cette violence de cinéma reste bien en-deçà de certaines réalités. La police de Los Angeles, très raciste, n'a-t-elle pas déclenché des émeutes pour avoir tabassé un Noir sous l'œil d'un caméscope?

F. G.

Sans-papiers : LA RÉGULARISATION BLOQUÉE POUR L'IMMENSE MAJORITÉ

Un mois après la publication de la circulaire Chevènement adressée aux préfets et leur demandant de «*réexaminer la situation de certains étrangers, en vue d'une régularisation éventuelle*» rien n'est réglé pour l'immense majorité des sans-papiers, bien au contraire.

Bien sûr, une minorité peut espérer obtenir des papiers. Et comme les demandes se comptent par dizaines de milliers sur tout le territoire (20 000 en une semaine sur Paris), le gouvernement pourra toujours sortir quelques chiffres pour tenter de faire illusion. Mais la circulaire prévoyant 11 catégories de sans-papiers «régularisables» impose une multitude de critères à remplir dans chaque cas, manifestement là pour écarter la majorité des demandeurs. Ainsi pour les conjoints d'étrangers en situation régulière, si le couple est sans enfant, il faudra que celui ou celle qui veut se faire régulariser prouve 5 ans de présence en France… de manière clandestine ! Et même pour ceux ayant un enfant dont ils assument la charge, encore faut-il qu'ils soient mariés, sinon, c'est à nouveau les 5 ans de présence nécessaires. Pour les célibataires sans charge de famille «*l'ancienneté de séjour* (…) *ne devra être qu'exceptionnellement inférieure à 7 ans*» dont en plus une période en situation régulière ! Mais il faudra aussi que le préfet «*apprécie leur insertion dans la société française*» ce qui passe par «*l'existence de ressources issues d'une activité régulière*» ou même «*le respect des obligations fiscales*» ! Mais comment fournir des fiches de paye quand on est clandestin ? Ou même des justificatifs de virements réguliers sur un compte bancaire, sachant que dans l'immense majorité des cas on ne peut alors pas ouvrir un compte ! Comment vont donc faire ceux qu'on paye «de la main à la main», comme certains ouvriers du bâtiment ou travailleurs de la confection ou certaines femmes de ménage ?

En réalité, le flou volontaire laissé par la circulaire permet aux préfets des différents départements d'interpréter à leur façon les «critères» et remet entre leurs mains le sort des sans-papiers. Chaque préfecture a ses méthodes pour tenter d'éliminer un maximum de demandes. Dans le Val-d'Oise, on annonce tout de suite la couleur : les demandes «*pour la plupart, n'entreront pas dans les critères* (…), *à première vue, cette opération ne permettra de modifier que les marges*», déclare-t-on à la préfecture. En Seine-Saint-Denis, en cas d'interdiction du territoire (prononcée dans la majorité des cas… pour situation irrégulière !), une lettre écrite par un avocat est maintenant nécessaire : de 1 500 à 4 500 F !

La circulaire augure mal de la loi Chevènement censée remplacer la loi Pasqua-Debré à la rentrée. Et la coordination nationale des sans-papiers, qui dans son communiqué du 6 juillet proposait au gouvernement de décider, en attendant «*un moratoire sur les expulsions*», d'installer «*des comités de suivi départementaux*» et «*un guichet unique au niveau de chaque préfecture, avec les moyens correspondants*», a bien raison de rappeler que la question des sans-papiers est loin d'être réglée et que, comme auparavant, elle dépendra de la mobilisation des sans-papiers et de ceux qui les soutiennent !

Stéphane GIRAULT

Manifestation pour les sans-papiers en septembre dernier.

COMMENT L'ADMINISTRATION «ACCUEILLE» LES ÉTRANGERS

L'ANAFÉ (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) vient de publier un rapport sur les zones d'attente (gares, ports, aéroports) où sont consignés les étrangers non admis en France. Les conclusions en sont édifiantes, puisque même les quelques droits dont peuvent disposer les étrangers dans cette situation sont quasi systématiquement bafoués.

L'administration leur refuse l'entrée pour absence de visa, défaut de justificatif d'hébergement ou parce qu'elle juge leurs papiers douteux, voire falsifiés. Théoriquement, même s'ils sont sous surveillance policière, elle doit leur fournir des prestations de «type hôtelier» et les informer de leurs droits. Ils ont droit en effet à séjourner une journée entière, à communiquer avec l'extérieur (famille, avocat, consulat…), à bénéficier de l'aide d'un interprète et ils peuvent formuler une demande d'asile.

Comme par hasard, et en particulier dans les zones de province visitées par l'ANAFÉ, quasiment personne n'a demandé à bénéficier d'aucun de ces droits. À la gare ferroviaire internationale de Modane, sur les 1 000 étrangers non admis dans l'année, tous ont été refoulés dans la journée, la police, précise le rapport, «*n'hésitant pas à utiliser ses propres véhicules pour accompagner les plus récalcitrants*». À l'aéroport de Lille-Lesquin, les non-admis arrivant par le vol Air Algérie de midi repartent tous à 13 h 30.

Seul l'aéroport de Roissy reconnaît héberger un grand nombre de non-admis mais les locaux sont «*dans un état de saleté repoussant ; les sanitaires ne sont pas en état de marche*» ; l'installation électrique est dangereuse et la «*nourriture insuffisante*». Voilà pour la «*prestation hôtelière*». Quant à ceux que ni l'intimidation policière ni l'obstacle de la langue et de la paperasserie n'ont découragé de faire une demande d'asile, leur cas est la plupart du temps très vite réglé. Une procédure expéditive – un entretien avec un des officiers de la DAF (division de l'asile à la frontière) – décide si leur demande est «*manifestement infondée*» ou pas. Inutile de dire que, sans conseil ni avocat, ils ont peu de chance d'avoir gain de cause.

Une belle démonstration du fait que même la loi – pourtant bien répressive – est systématiquement ignorée par une administration bien décidée à se débarrasser coûte que coûte du maximum d'étrangers.

Sylvie MARECHAL

Des exemples scandaleux

Le rapport se termine sur le récit de cas concrets où l'absurde le dispute à l'odieux. Ainsi deux enfants zaïrois de dix et douze ans, figurant sur le passeport de leur mère parfaitement en règle, ont été retenus 4 jours en zone d'attente pour défaut de visa !

Un autre Zaïrois, opposant au régime ayant demandé le droit d'asile, a failli être une première fois renvoyé au Zaïre, tabassé par la police et scotché sur son siège. C'est grâce à l'intervention des autres passagers et du commandant de bord qu'il a pu débarquer ; malgré l'intervention d'un avocat, il a été renvoyé cinq jours plus tard et sa famille est, depuis, sans nouvelles de lui.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995